

CHAUDENAY – Saône & Loire

A l'attention des Parents et des Assistantes Maternelles de la Communauté d'Agglomération
Secteur Chagny

APRES-MIDI RECREATIF

Samedi 29 Mars 2008 à 15 h 45
À la salle des fêtes de CHAUDENAY

Spectacle de marionnettes conçu et présenté par les Assistantes Maternelles,
Course aux œufs dans la pelouse des abords de la salle des fêtes,
Goûter.

N'oubliez pas de retourner le coupon réponse que vous avez reçu fin février.



Les Grands ont aussi fait carnaval.

De gauche à droite : Mme Véronique THOMAS,
Mme Delphine GRESSARD, Mme Évelyne GUILLOU,
M. Laurent ASSENMACHER et Mme Claude
DESCOURSIERES.



CALENDRIER DE COLLECTE SELECTIVE (sacs jaunes à prendre en Mairie)

Les vendredis :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Mars 21, | - Avril 4 et 18, |
| - Mai 2, 16 et 30, | - Juin 13 et 27, |
| - Juillet 11 et 25, | - Août 8 et 22, |
| - Septembre 5 et 19, | - Octobre 3, 17 et 31, |
| - Novembre 14 et 28, | - Décembre 12 et 26. |



Logement Communal T3

Libre à partir du 1er Mai 2008
situé 24 Rue de Tigny à CHAUDENAY.

Pour tout autre renseignement
merci de s'adresser à la Mairie.

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du Vendredi 14 Mars 2008 à 20 heures

Présents : Mmes MUZARD, DEBOT, QUINCY, BONNEFOY, HAMALA, LEGOUHY-VEUILLET, RIOULT-COLOMBINI, MM. BERNARD, DECHAUME, PETOT, GENEST, MAJOLI, MAZEAU, ROUCHER-SARRAZIN et POIGEAUD.

ELECTION du Maire :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner Mme Pascale MUZARD pour assurer ces fonctions. Il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

Monsieur Jean POIGEAUD, étant le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, prend la présidence de l'assemblée et rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu : - Monsieur Jean POIGEAUD : 14 voix

Monsieur Jean POIGEAUD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

NOMBRE d'ADJOINTS :

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 4 adjoints. Le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour, la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

ELECTION des 3 ADJOINTS :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à 3,

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du 1^{er} adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

A obtenu : - Madame Pascale MUZARD : 14 voix

Madame Pascale MUZARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Premier Adjoint au Maire.

Élection du Deuxième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

A obtenu : - Monsieur Gérard BERNARD : 14 voix

Monsieur Gérard BERNARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième Adjoint au Maire.

Élection du Troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

A obtenu : - Madame Corinne BONNEFOY : 14 voix

Madame Corinne BONNEFOY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième Adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer leurs fonctions.

INDEMNITES du Maire et des 3 ADJOINTS :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants, Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après avoir pris connaissance des nouveaux barèmes revalorisés à compter du 1^{er} mars 2008, soit 31 % de l'indice 1015 (1 159,79 € brut) pour le Maire et 8,25 % de l'indice 1015 (308,65 € brut) pour chacun des Adjointes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 1 abstention (Mme MUZARD) et avec effet immédiat, de fixer :

- le montant de l'indemnité du Maire à 25 % de l'indice brut 1015 (soit la somme mensuelle brute de 935,31 euros).
- le montant de l'indemnité des Adjointes à 12 % de l'indice brut 1015 (soit la somme mensuelle brute de 448,95 euros).

DESIGNATION des MEMBRES des COMMISSIONS MUNICIPALES :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres des différentes commissions municipales :

Commission FINANCES :

Vice-présidente : Pascale MUZARD

Membres : Danièle RIOULT-COLOMBINI, Corinne BONNEFOY, Jacques ROUCHER-SARRAZIN, M. Jean-Claude DECHAUME, Gérard BERNARD.

Commission VOIRIE, BATIMENTS, CIMETIERE, FLEURISSEMENT, LOGEMENTS, SERVICES TECHNIQUES :

Vice-président : Gérard BERNARD.

Membres : Jean-Claude DECHAUME, Christophe PETOT, Patrice MAZEAU, Danièle RIOULT-COLOMBINI, Thomas GENEST, Jacques ROUCHER-SARRAZIN.

Commission ECOLE, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, PETITE ENFANCE :

Vice-présidente : Corinne BONNEFOY

Membres : Françoise HAMALA, Christophe PETOT, Céline LEGOUHY-VEUILLET, Thomas GENEST, Nicolas MAJOLI.

Commission URBANISME :

Vice-président : Jean-Claude DECHAUME

Membres : Julie DEBOT, Thomas GENEST, Danièle RIOULT-COLOMBINI, Gérard BERNARD, Patrice MAZEAU.

Commission Spéciale École Maternelle : Céline LEGOUHY-VEUILLET, Julie DEBOT, Corinne BONNEFOY, Thomas GENEST, Jean-Claude DECHAUME.

Commission Internet : Corinne BONNEFOY, Céline LEGOUHY-VEUILLET

C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

Vice-présidente : Pascale MUZARD

Membres : Gérard BERNARD, Corinne BONNEFOY, Françoise HAMALA.

Commission APPELS d'OFFRES :

Membres titulaires : Gérard BERNARD, Patrice MAZEAU, Jacques ROUCHER-SARRAZIN.

Membres suppléants : Julie DEBOT, Jean-Claude DECHAUME, Corinne BONNEFOY.

Responsable Salle des Fêtes :

2 Adjointes : Gérard BERNARD, Corinne BONNEFOY.

2 conseillers suppléants : Julie DEBOT, Françoise HAMALA, Nicolas MAJOLI.

Sono : Jacques ROUCHER-SARRAZIN

DESIGNATION des DELEGUES :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les délégués des différents syndicats et organismes publics :

Hôpital de Chagny :

Titulaire : Danièle RIOULT-COLOMBINI

Suppléante : Françoise HAMALA

Communauté d'Agglomération de Beaune :

Titulaire : Jean POIGEAUD

Suppléant : Gérard BERNARD

F.D.A.T. :

Titulaire : Gérard BERNARD.

Suppléant : Jean POIGEAUD

SYDESL :

Titulaire : Gérard BERNARD, Jean POIGEAUD.

Suppléant : Nicolas MAJOLI

SIVOS : Pascale MUZARD, Annie QUINCY

CENTRE de GESTION : Corinne BONNEFOY, Julie DEBOT

Commission Syndicale Paritaire et Disciplinaire :

Danièle RIOULT-COLOMBINI, Patrice MAZEAU

- Correspondant à la Défense :

Nicolas MAJOLI.

A l'unanimité, le Conseil Municipal propose les délégués suivants :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des EAUX de la BASSE DHEUNE :

Gérard BERNARD, Nicolas MAJOLI

S.I.R.T.O.M. de CHAGNY : Jean POIGEAUD, Patrice MAZEAU.

SYNDICAT d'AMENAGEMENT de la DHEUNE :

Jean POIGEAUD, Jacques ROUCHER-SARRAZIN

Il appartiendra à la Communauté d'Agglomération de Beaune de confirmer ou non ces propositions.

INFORMATIONS DIVERSES :

* Le Maire fait part au Conseil Municipal que Madame Marie-José REARD-MARCILLET a pris ses fonctions depuis le 3 mars 2008 comme Chef de Poste de la Trésorerie de Chagny.

* Le Conseil Municipal dresse la liste de répartition concernant la distribution du bulletin municipal.

Séance levée à 21 heures.

Madame MORINIÈRE Isabelle, Assistante Sociale assurera sa permanence en Mairie :

le jeudi 20 Mars de 14 h à 15 h.

Pour tout renseignement s'adresser au Centre Médico Social à Chagny :

ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

☎ : 03.85.87.65.10

Secrétariat de Mairie ouvert :

- Lundi - Mardi - Jeudi de 13 h 30 à 17 h
- Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
- Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Adresse Internet : Mairie-de-CHAUDENAY@wanadoo.fr

Permanence du Maire les mardis de 17 h à 18 h.

LRD Services

Vous êtes : malade, immobilisé temporairement, handicapé, retraité célibataire,....

Vos repas livrés à domicile par :

LRD Services 14 impasse Raoul Follereau
71150 CHAGNY

Tél. : 09.60.06.71.40 ou 06.82.57.72.32

CONSCRITS EN 8

Afin de financer leur repas les conscrits de 1988 feront le tour de Chaudenay les samedis 22 et 29 mars 2008. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Les conscrits,

SUPER LOTO à la Maison du Peuple à Chagny

Vendredi 4 Avril 2008 à 20 heures 30

Organisé par l'Amicale Laïque Chagny Basket
15 parties à la carte complète
4 lots par partie

Ordinateur portable, 2 repas gastronomiques restaurant LAMELOISE, congélateur armoire, salon de jardin en teck, appareil photo numérique, jambons, volailles, vin, corbeilles garnies, etc...

Cartes à la soirée

Pris de la carte : 9 € - 15 € les deux - 20 € les trois.

Ouverture de la salle dès 19 h 30.

CROQ'OLIVES - PIZZAS



23 pizzas aux choix

A Chaudenay Place Montfort

tous les vendredis de 17h30 à 21h00.

A Corpeau Voie Ferrée tous les mercredis de 17h30 à 21h00.

Tél. : 06.09.06.64.35 Ou 06.28.83.40.37

VENTE DE PIZZAS



Tous les dimanches soirs

Place Montfort

Entre 18 h et 21 h

Possibilité de commander par téléphone au
06.62.87.52.54

Un rendez-vous chez le coiffeur ?

Ou une sortie de prévue ?

Vous ne savez pas à qui confier vos enfants ?

Appelez Cindy Bêtes, 17 ans

Libre les après-midi des vacances scolaires

Et les vendredis soirs et samedis soirs.

☎ : 03.85.87.09.26

Bibliothèque



La bibliothèque est située :
Place Montfort.

Horaires : Mardi 16 h 30 - 18 h.

Samedi : 11 h 15 - 12 h 15.

Recensement militaire :

Les jeunes gens

Nés entre le 1er Avril et le 30 Juin 1992

Sont priés de venir se faire recenser en Mairie pour le

Service National

Cela concerne les filles et les garçons.

Restaurant Scolaire & Garderie :

Pour la vente des tickets, permanence assurée au secrétariat de Mairie le samedi 20 Avril 2008 de 9 h à 10 h

et tous les jeudis matin de 8 h 30 à 9 h sauf pendant les vacances scolaires.

LOTO

Organisé par les Anciens Sapeurs Pompiers de CHAUDENAY le :

Vendredi 11 Avril 2008 à partir de 20 heures
À la salle des fêtes de Chaudenay.

Venez nombreux.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

S.E.D.A.S.

Activités enfants : dès 6 ans de 14 heures à 16 heures les samedis hors vacances ou vacants (demandez le calendrier : piscine, poneys, patinoire, roller skate, ...)

Gymnastique pour adultes : les mardis de 20h à 21h,

Marche : le 3ème dimanche du mois.

Et quelques dates...

BANQUET DES ANCIENS.....	4 Mai 2008 (pensez à retenir votre date)
VOYAGE D'ETE.....	11 Mai 2008
LOTO GOURMET.....	5 Juillet 2008
REPAS CHAMPETRE.....	30 Août 2008
VIDE-GRENIER.....	14 Septembre 2008



PROGRAMME 2008

- Voyage à définir (date et lieu).
- 2ème édition de la Fiesta d'été : Samedi 14 Juin « Guinguette des bords de Dheune ».
- Réception des partenaires de la Fiesta d'été : Vendredi 04 Juillet.
- Participation aux manifestations du 13 Juillet.
- Soirée Moules-Frites : Samedi 18 Octobre.
- Fête patronale : Dimanche 26 Octobre.
- Assemblée Générale : Vendredi 21 Novembre.

CALENDRIER des ACTIVITES

TENNIS CLUB de CHAUDENAY

- Renouvellement des adhésions Le Samedi 29 Mars de 16 h à 19 h
- Des cours de Tennis seront proposés aux enfants à partir de 6 ans (sous réserve du nombre inscrits) Le Mardi à 18 h 15 (du Mardi 22 Avril au Mardi 24 Juin).

Les inscriptions au cours peuvent se faire par téléphone ou le jour des adhésions.

- Tournoi CHAUDENAY/FRAGNES Le Dimanche 27 Avril 2008 à Fragnes.
- Tournoi Interne Les 7 et 8 Juin et les 14 et 15 Juin 2008.



Dîner à la salle des fêtes de CHAUDENAY le Samedi 14 Juin (Barbecue Géant !!)

Pour mieux nous connaître :
www.tennisclub-chaudenay.fr

Pour nous contacter :
contact@tennisclub-chaudenay.fr
Frédéric COLOMBET : 03.85.87.19.01
Annick SCHMUCKI : 03.85.91.29.48